

Marchés publics

procédure adaptée (*suite*)

Communauté de communes Challans Gois Communauté

Fourniture de véhicule léger électrique

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Communauté de communes Challans Gois Communauté.
Nom du contact : M. le Président, 16, rue du Parc-de-Pont-Habert, CS 50337, 85300 Sallertaine.
Siret : 200 071 629 00121.
Objet du marché : fourniture de véhicule léger électrique.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.
Type de procédure : procédure adaptée.
Allotissement : non.
Date limite de réception des offres : 17 juillet 2025 à 12 h 00.
Renseignements complémentaires :
Retrait du dossier de consultation : par voie électronique via le service : www.marches-securises.fr mot-clé : "Challans Gois Communauté".
Date d'envoi du présent avis à la publication : 24 juin 2025.

Commune de Jard-sur-Mer

Rénovation du complexe sportif Madoreau

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : commune de Jard-sur-Mer.
Type de numéro national d'identification : Siret : 218 501 146 00011.
Ville : Jard-sur-Mer, Code postal : 85520.
Groupement de commandes : non.
Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation : lien URL vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr
Identifiant interne de la consultation : AK06SPL.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.
Nom du contact : Guillaume Trilles.
Adresse mail du contact : g.trilles@vendee-expansion.fr
N° téléphone du contact : 07 85 12 08 00.
Section 3 : Procédure
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : conditions/moyens de preuve :
Les éléments suivants devront être fournis : présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années ou à défaut, des certificats de qualification professionnelle, preuve par tout moyen.
Capacité économique et financière : conditions/moyens de preuve :
Les éléments suivants devront être fournis : chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, DC2 ou documents équivalents ; la preuve d'une assurance pour les risques professionnels en cours de validité, attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle.
Capacité technique et professionnelle : conditions/moyens de preuve :
Les éléments suivants devront être fournis : présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années ou à défaut, des certificats de qualification professionnelle (preuve par tous moyens) ; une déclaration indiquant les moyens humains généraux du candidat (effectifs, organigramme, CV...) ; une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (moyens techniques généraux) ; pour les entreprises du lot 6 : panneaux photovoltaïques, une attestation de qualification RGE QualiPV 500 (0-500 kVA) ou équivalent est exigée.
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limites de réception des plis : vendredi 25 juillet 2025 à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidats : non.
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : rénovation du complexe sportif Madoreau.
Type de marché : travaux.
Lieu principal d'exécution du marché : Jard-sur-Mer.
Durée du marché (en mois) : 9,5 mois (compris la période de préparation de 1 mois, congés payés et intempéries).
La consultation comporte des tranches : non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.
Section 5 : Lots
Marché alloti : oui.
Description du lot 1 : charpente bois.
CPV du lot 1 : 45261100-5. Lieu d'exécution du lot 1 : Jard-sur-Mer.
Description du lot 2 : couverture, descentes, châssis.
CPV du lot 2 : 45261210-9. Lieu d'exécution du lot 2 : Jard-sur-Mer.
Description du lot 3 : faux plafonds, isolation.
CPV du lot 3 : 45320000-6. Lieu d'exécution du lot 3 : Jard-sur-Mer.
Description du lot 4 : électricité CFO/CFA.
CPV du lot 4 : 45310000-3. Lieu d'exécution du lot 4 : Jard-sur-Mer.
Description du lot 5 : chauffage, ventilation.
CPV du lot 5 : 45331000-6. Lieu d'exécution du lot 5 : Jard-sur-Mer.
Description du lot 6 : panneaux photovoltaïques.
CPV du lot 6 : 09331200-0. Lieu d'exécution du lot 6 : Jard-sur-Mer.
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : oui :
Pour les lots 1 et 2. Les 2 créneaux prévus pour les visites sont les suivants :
- lundi 7 juillet 2025 à 10 h 00 sur site.
- vendredi 11 juillet 2025 à 10 h 00 sur site.
Autres informations complémentaires :
Assistat à maîtrise d'ouvrage : Vendée Expansion, SPL, 33, rue de l'Atlantique, CS 80206, 85005 La Roche-sur-Yon cedex. Tél. 02 51 44 90 00.
Les variantes sont interdites.

Section 7 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : oui :
Pour les lots 1 et 2. Les 2 créneaux prévus pour les visites sont les suivants :
- lundi 7 juillet 2025 à 10 h 00 sur site.
- vendredi 11 juillet 2025 à 10 h 00 sur site.
Autres informations complémentaires :
Assistat à maîtrise d'ouvrage : Vendée Expansion, SPL, 33, rue de l'Atlantique, CS 80206, 85005 La Roche-sur-Yon cedex. Tél. 02 51 44 90 00.
Les variantes sont interdites.

Droits

Le salarié à temps partiel thérapeutique a droit à une indemnité sur la base du temps plein

L'indemnité de licenciement doit être calculée sur la base des salaires à temps plein, même si le salarié était en arrêt maladie au moment de son licenciement et travaillait à temps partiel thérapeutique. La Cour de cassation rappelle qu'aucune discrimination liée à l'état de santé n'est permise. Dans ce cas, le salarié, avec plus de 30 ans d'ancienneté, avait demandé un complément de son indemnité, initialement calculée sur son salaire à temps partiel. La Cour a jugé que le salaire pris en compte doit être celui des douze ou trois mois précédant le temps partiel thérapeutique, selon ce qui est le plus avantageux. (Cour de cassation, chambre sociale, 5 mars 2025, n°23-20.172)

Marchés publics

Procédure formalisée



Construction d'un ensemble immobilier de 60 logements collectifs et 14 MIGS, 60, rue Pauline-de-Lézardière, Challans

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Maitre d'ouvrage : SCCV Challans Lézardière, Centre d'Affaires Eleusis 5, 1, rue Pierre-et-Marie-Curie, CS 40231, 22192 Plérin cedex.
Maitre d'œuvre de conception : 2B Architecture, 20 bis, rue des Sables, 85160 Saint-Jean-de-Monts.
Rédaction des CCTP : Ingebati, 15, rue de Bellevue, 44700 Orvault.
Maitre d'œuvre d'exécution bâtiments : FBC, 7, avenue des Roses, 85270 Saint-Hilaire-de-Riez.
Mode de passation du marché : appel d'offre ouvert.
Objet du marché : construction d'un ensemble immobilier de 60 logements collectifs et 14 MIGS à Challans (85).
Désignation des lots :
Lot 01 : terrassements, VRD.
Lot 02 : gros œuvre.
Lot 03 : fondations spéciales.
Lot 04 : charpente bois.
Lot 05 : couverture tuiles.
Lot 06 : étanchéité.
Lot 07 : ravalement, ITE.
Lot 08 : bardage.
Lot 09 : menuiseries extérieures PVC.
Lot 10 : électricité, chauffage collectif, ventilation maisons.
Lot 11 : plomberie, chauffage maisons, ventilation collective.
Lot 12 : escaliers bois.
Lot 13 : cloisons sèches, doublages, plafonds, isolation de combles.
Lot 14 : serrurerie, ensemble d'entrée.
Lot 15 : menuiseries intérieures.
Lot 16 : peinture.
Lot 17 : sols souples.
Lot 18 : chapes, sols scellés, faïences.
Lot 19 : ascenseur.
Lot 20 : portes de garages.
Lot 21 : nettoyage.
Lot 22 : espaces verts, clôtures.
Lot 23 : démolition.
Type d'entreprises appelées : corps d'état séparés.
Modalités d'obtention du dossier d'appel d'offres : les entreprises intéressées par le présent appel d'offres pourront le consulter et le télécharger gratuitement sur la plateforme Synapse : www.aopierreval.com
Pour toute question relative au fonctionnement du site, les entreprises pourront contacter directement Synapse par téléphone au 02 99 55 02 05.
Date limite de réception des offres : jeudi 31 juillet 2025 à 16 h 00.
Remise des offres : les offres devront être impérativement déposées sur la plateforme Synapse.
Renseignements techniques :
- Ingebati, Frédéric Bauduret, tél. 06 66 35 99 37 ou f.bauduret@ingebati.fr
- Pierreval, Amandine Pailloux, amandine.pailloux@pierreval.com
Renseignements administratifs : Pierreval Ingénierie, Plérin. Tél. 02 96 79 98 98.

Communauté de communes du Pays des Herbiers

Fourniture et installation de mobilier pour la bibliothèque intercommunale des Herbiers

APPEL D'OFFRES OUVERT

Acheteur :
Nom : communauté de communes du Pays des Herbiers.
Siret : 248 500 621 00011.
Groupement d'acheteurs : non.
Communication : communauté de Communes du Pays des Herbiers.
Profil d'acheteur : www.marches-securises.fr
L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Contact administratif : service commande publique, 02 51 66 82 27.
Contact technique :
Questions écrites à poser sur : www.marches-securises.fr
Procédure :
Procédure : appel d'offres ouvert.
Technique d'achat : marché ordinaire.
Date et heure limites de remise des plis : lundi 18 août 2025 à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidats : non.
Négociation possible : non.
Variante : obligatoires.
Marché :
Intitulé : fourniture et installation de mobilier pour la bibliothèque intercommunale des Herbiers.
Type : fournitures.
Lieu d'exécution : territoire du Pays des Herbiers.
Tranches : non.
PSE : non.
Lots :
Marché alloti : oui.
Lot 1 : mobilier de restauration et mobilier d'extérieur.
Lot 2 : mobilier de consultation.
Lot 3 : mobilier de présentation des collections.
Lot 4 : mobilier de bureau.
Renseignements :
Visite obligatoire : non.
Annnonce BOAMP/JOUE : 25-71460.
Date d'envoi de l'avis : 27 juin 2025.
Les informations ci-dessus sont détaillées dans le règlement de consultation.

Découvrez les nouveautés des

Editions OUEST-FRANCE

Beaux-livres • Maison décoration • Tourisme • Histoire
Cuisine • Loisirs créatifs • Pratique • Nature • Jeunesse

www.editionsouestfrance.fr

Vie des sociétés

5, rue Albert-Londres
44300 NANTES

2, rue Maurice-Edgar-Coindreau
85010 LA ROCHE-SUR-YON

PETIT PATAPON LE FOURNIL DU HÉRON
Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 75, route de la Jonchère 85710 BOIS-DE-CENÉ
RCS La Roche-sur-Yon

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP du 23 juin 2025, il a été constitué la société à responsabilité limitée Petit Patapon Le Fournil du Héron, au capital de 5 000 euros ; dont le siège est sis 75, route de la Jonchère, 85710 Bois-de-Cené.

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 25 juin 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société civile immobilière.
Dénomination sociale : Tess'Immo.
Siège social : 1, impasse des Marronniers, 85140 Essarts-en-Bocage.
Objet social : la fabrication et la vente, à des magasins ou à emporter, d'articles de boulangerie, pâtisserie, confiserie, chocolatier, viennoiserie, sandwicherie, traiteur, glacier, ainsi que la vente de tous produits alimentaires ; l'exploitation d'une boulangerie ambulante, incluant la vente itinérante de produits alimentaires, notamment sur les marchés, foires, par le biais de camions, stands mobiles ou tout autre dispositif adapté ; la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.
Gérance pour une durée non limitée : M. Corentin Defacque, demeurant 75, route de la Jonchère, 85710 Bois-de-Cené.
La société sera immatriculée au RCS de La Roche-sur-Yon.

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 25 juin 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société civile immobilière.
Dénomination sociale : Tess'Immo.
Siège social : 1, impasse des Marronniers, 85140 Essarts-en-Bocage.
Objet social : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon (85).
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : M. Jérôme Tessier et Mme Valérie Tessier, demeurant ensemble 1, impasse des Marronniers, 85140 Essarts-en-Bocage.
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés et agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon (85).
Pour avis
La Gérance.

COMPOSITE SERVICES

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 19 130 euros
Siège : Terre-plein Ouest Port de l'Herbauère
85330 NOIRMOUTIER-EN-L'ILE
Siège de liquidation : 50, rue du Prau 85630 BARBÂTRE
519 588 750 RCS La Roche-sur-Yon

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale réunie le 24 juin 2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Fabien Babonneau, demeurant 50, Rue du Prau, 85630 Barbâtre, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à effet au 31 mai 2025 (date du compte définitif de liquidation).
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit Registre.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 2 juin 2025, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Ronny Roturier, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit Registre.
Pour avis
Le Liquidateur.

COMPOSITE SERVICES

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 19 130 euros
Siège : Terre-plein Ouest Port de l'Herbauère
85330 NOIRMOUTIER-EN-L'ILE
Siège de liquidation : 50, rue du Prau 85630 BARBÂTRE
519 588 750 RCS La Roche-sur-Yon

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale réunie le 24 juin 2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Fabien Babonneau, demeurant 50, Rue du Prau, 85630 Barbâtre, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à effet au 31 mai 2025 (date du compte définitif de liquidation).
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit Registre.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 2 juin 2025, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Ronny Roturier, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit Registre.
Pour avis
Le Liquidateur.

COMPOSITE SERVICES

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 19 130 euros
Siège : Terre-plein Ouest Port de l'Herbauère
85330 NOIRMOUTIER-EN-L'ILE
Siège de liquidation : 50, rue du Prau 85630 BARBÂTRE
519 588 750 RCS La Roche-sur-Yon

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale réunie le 24 juin 2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Fabien Babonneau, demeurant 50, Rue du Prau, 85630 Barbâtre, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à effet au 31 mai 2025 (date du compte définitif de liquidation).
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit Registre.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 2 juin 2025, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Ronny Roturier, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit Registre.
Pour avis
Le Liquidateur.

COMPOSITE SERVICES

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 19 130 euros
Siège : Terre-plein Ouest Port de l'Herbauère
85330 NOIRMOUTIER-EN-L'ILE
Siège de liquidation : 50, rue du Prau 85630 BARBÂTRE
519 588 750 RCS La Roche-sur-Yon

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale réunie le 24 juin 2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Fabien Babonneau, demeurant 50, Rue du Prau, 85630 Barbâtre, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à effet au 31 mai 2025 (date du compte définitif de liquidation).
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit Registre.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 2 juin 2025, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Ronny Roturier, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit Registre.
Pour avis
Le Liquidateur.

COMPOSITE SERVICES

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 19 130 euros
Siège : Terre-plein Ouest Port de l'Herbauère
85330 NOIRMOUTIER-EN-L'ILE
Siège de liquidation : 50, rue du Prau 85630 BARBÂTRE
519 588 750 RCS La Roche-sur-Yon

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale réunie le 24 juin 2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Fabien Babonneau, demeurant 50, Rue du Prau, 85630 Barbâtre, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à effet au 31 mai 2025 (date du compte définitif de liquidation).
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit Registre.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 2 juin 2025, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Ronny Roturier, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit Registre.
Pour avis
Le Liquidateur.

COMPOSITE SERVICES

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 19 130 euros
Siège : Terre-plein Ouest Port de l'Herbauère
85330 NOIRMOUTIER-EN-L'ILE
Siège de liquidation : 50, rue du Prau 85630 BARBÂTRE
519 588 750 RCS La Roche-sur-Yon

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale réunie le 24 juin 2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Fabien Babonneau, demeurant 50, Rue du Prau, 85630 Barbâtre, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à effet au 31 mai 2025 (date du compte définitif de liquidation).
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit Registre.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 2 juin 2025, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Ronny Roturier, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit Registre.
Pour avis
Le Liquidateur.

COMPOSITE SERVICES

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 19 130 euros
Siège : Terre-plein Ouest Port de l'Herbauère
85330 NOIRMOUTIER-EN-L'ILE
Siège de liquidation : 50, rue du Prau 85630 BARBÂTRE
519 588 750 RCS La Roche-sur-Yon

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale réunie le 24 juin 2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Fabien Babonneau, demeurant 50, Rue du Prau, 85630 Barbâtre, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à effet au 31 mai 2025 (date du compte définitif de liquidation).
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit Registre.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 2 juin 2025, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Ronny Roturier, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit Registre.
Pour avis
Le Liquidateur.

Vie pratique

Le syndicat de copropriétaires n'est pas un consommateur

Un syndicat de copropriétaires ne peut pas revendiquer la qualité de consommateur et les droits qui y sont attachés, comme la prescription rapide de ses dettes vis-à-vis des entreprises. Il est un « non-professionnel » auprès duquel les artisans interviennent pour réaliser des travaux peuvent réclamer leur paiement durant cinq ans, selon un arrêt de la Cour de cassation. Un entrepreneur, qui avait réalisé des travaux dans un immeuble en copropriété, avait saisi la justice quatre ans plus tard. La demande est prescrite, répliquait le syndicat des copropriétaires, puisque plus de deux ans sont passés sans réclamation depuis la fin des travaux. Mais cette prescription de deux ans est réservée aux consommateurs, ont rectifié les juges. Il s'agit d'une discrimination entre consommateurs et non-professionnels, soulevait le syndicat de copropriétaires puisque le code de la consommation s'applique aux deux catégories. Dans une autre affaire, un syndicat de copropriétaires réclamait aussi la qualité de consommateur en disant être « une collectivité de consommateurs personnes physiques ». Mais là encore, la justice a rejeté ces arguments. D'une part, un syndicat de copropriétaires est une personne morale et, d'autre part, il n'est pas anormal qu'un non-professionnel, personne morale, n'ait pas le même avantage qu'un consommateur, personne physique. Un syndicat de copropriétaires dispose d'un syndic, d'un conseil syndical et d'une assemblée générale. De plus, son fonctionnement est régi par la loi et encadré par un règlement de copropriété. Il n'est donc pas discriminatoire de lui refuser le bénéfice de cette courte prescription, ont conclu les juges. Le syndicat de copropriétaires ne peut donc invoquer la prescription qu'après cinq ans. Tant que ce délai n'est pas écoulé, il demeure tenu de payer ses factures. (Cass. Civ 3, 28.9.2022, N 21-19.829 et Cass. Civ 2, 6.10.2022, S 20-16.885)

Société « Ouest-France »
S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 300 000 €.

Siège social : 10 rue du Breil - 35000 Rennes
Tél. 02 99 32 60 00
www.ouest-france.fr

Adresse postale : 10 rue du Breil
35051 Rennes cedex 9

Rédaction de Paris :
91 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00

Fondateur : M. Paul Hutin Desgrées.
Fondateur : M. François Desgrées du Lou.
Fondateur de l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste : M. François Régis Hutin.

Directeur de la publication :
M. François-Xavier Lefranc.

Rédacteurs en chef :
M. Philippe Boissonnat,
Mme Laetitia Greffié,
M. Sébastien Grosmaître.

Membres du Directoire :
MM. François-Xavier Lefranc, Président,
Fabrice Bazard, Directeur Général,
Mme Maud Lévrier, M. Olivier Porte.

Membres du Conseil de Surveillance :
MM. David Guiraud, Président,
Mmes Christine Blanc-Patin, Vice-Présidente
Valérie Cottereau, Elsa Da Costa,
Annabel Desgrées du Lou,
Laurence Méhaignerie,
MM. Pierre Charpentier, Denis Boissard,
Thierry Maillard.
SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou,
Association Ouest-France Solidarité représentée par M. Paul Hutin.

Principale associée : SIPA
(Société d'investissements et de participations).
SIPA est contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, association loi 1901, dont le Conseil d'Administration est composé de
MM. David Guiraud, Président; Bertrand Badré,
Olivier Bonsart, Denis Boissard, Christophe Hutin,
Benoît Le Goaziou, François Le Goaziou,
Gabriel Petitpont, Mmes Christine Blanc Patin,
Annabel Desgrées du Lou,
Laurence Méhaignerie, Dominique Quinio,
Marie-Trinité Touffet.

Abonnement
Retrouvez nos offres sur abo.ouest-france.fr
Tarif 1 an : 462 €

Une question sur votre abonnement ?
Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au vendredi de 8h à 18h
ou 02 99 32 66 66 (appel non surtaxé).
Vous pouvez aussi gérer votre abonnement sur moncompte.ouest-france.fr

Publicité extralocale : 366 SAS
Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr

Publicité locale :
Additi média
Tél. 02 19 29 04 27. additi-media.fr

Commission paritaire n° 0625 C 86666
N° ISSN : 0999-2138.

Impression : Ouest-France, 10 rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9.
Parc d'activité de Tournebride, 44118 La Chevrolière.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni.
Taux moyen de fibres recyclées : 90,42 %.
Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Tirage du mardi 1er juillet 2025 : 442 881

Certifié PEFC - PEFC/10-31-3502

LA TÉLÉ A CHANGÉ, CHANGEZ D'HEBDO TÉLÉ.

Marion Rousse
"Cette année une Française remportera le Tour!"

Chaque vendredi avec ouest france

Le supplément Diverto Ouest est diffusé sur les départements
14, 22, 29, 35, 44, 49, 50, 53, 56, 61, 72, 85.